

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	14

Séance du 09 juillet 2026

Date de la convocation
03 juillet 2026

Date de la séance
09 juillet 2026

N°2026_07_01

Commission Locale d'Évaluation
des Charges Transférées (CLECT)
: Désignation des membres

Le neuf juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude LÉVÊQUE.

Présents : Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Benoît LEBON, Brigitte GODART, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Jean-Noël GODIN, Guillemette FLEURY, Maud WAGNER, Julie PUTTEMANS, Virginie GOULETTE, Frédéric LEFEVRE, Estelle BOUZIDI

Absents ayant donné procuration : Nicolas TROUSSET représenté par Claude LÉVÊQUE

Absents excusés : Audrey POTAUFEUX

Absents :

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C IV,
VU la délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims n° CC-2017-26 du 19 janvier 2017 portant création, entre la Communauté urbaine du Grand Reims et les communes membres, de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),
VU la délibération du Conseil Communautaire du Grand Reims n° CC-2026-36 du 30 avril 2026 confirmant le nombre de membres de ladite commission et la répartition de ces membres entre les communes membres de la Communauté urbaine du Grand Reims,
CONSIDÉRANT que la commune de Prouilly est représentée au sein de la CLECT par 1 membre,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

de désigner pour représenter la commune de Prouilly à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées :

- Monsieur Claude LÉVÊQUE, Maire, membre titulaire ;
- Madame Chantal WAGNER, 1^{ère} adjointe déléguée aux finances, membre suppléant.

Le Maire,
Claude LÉVÊQUE

La secrétaire de séance,
Chantal WAGNER

